



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

LE CADRE GÉNÉRAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes expérimente, pour la première fois, le compte financier unique (CFU).

Le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

À la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur et le comptable public établissent conjointement un compte financier unique. Ce compte financier unique est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

D'un point de vue comptable, le compte financier unique se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la Communauté de Communes. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par l'EPCI, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par l'EPCI.

La section d'investissement présente les opérations d'investissements nouvelles ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de l'EPCI, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la Communauté de Communes.

Le budget principal retrace les opérations financières de la Communauté de Communes elle-même et remplit les fonctions énoncées.

Le budget annexe, distinct du budget principal, permet d'établir le coût réel de la prestation et de préciser le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. La Communauté de communes compte 3 budgets annexes :

- Budget annexe « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »
- Budget annexe « Assainissement non collectif »
- Budget annexe « zone d'activité »

DONNÉES RELATIVES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTBOZON ET DU CHANOIS

Population INSEE	6 841
Population DGF	7 117
Potentiel financier agrégé	4 152 940
Potentiel financier agrégé par habitant de l'EI	583.52
Potentiel fiscal/hab moyen des communes de l'EI	507.08
Potentiel financier/hab moyen des communes de l'EI	595.88
Revenu/hab moyen de l'EI	14 141.12
Effort fiscal agrégé (EFA)	0.891640
Indice synthétique de prélèvement de l'EI	0,000000
Indice synthétique de reversement de l'EI	1.135903
Coefficient d'Intégration Fiscal	0.732399

CONTEXTE ANNÉE 2024

Le Compte financier unique (CFU) confirme l'amélioration de la santé financière de la Communauté de Communes, grâce à une progression des dépenses maîtrisée (+0.98 %) et la quasi-stabilité des recettes (+0.19%) de fonctionnement. On constate par ailleurs des résultats positifs sur l'ensemble des budgets et une capacité d'autofinancement qui se maintient malgré la poursuite de l'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communautaires.

Pour notre Communauté de Communes :

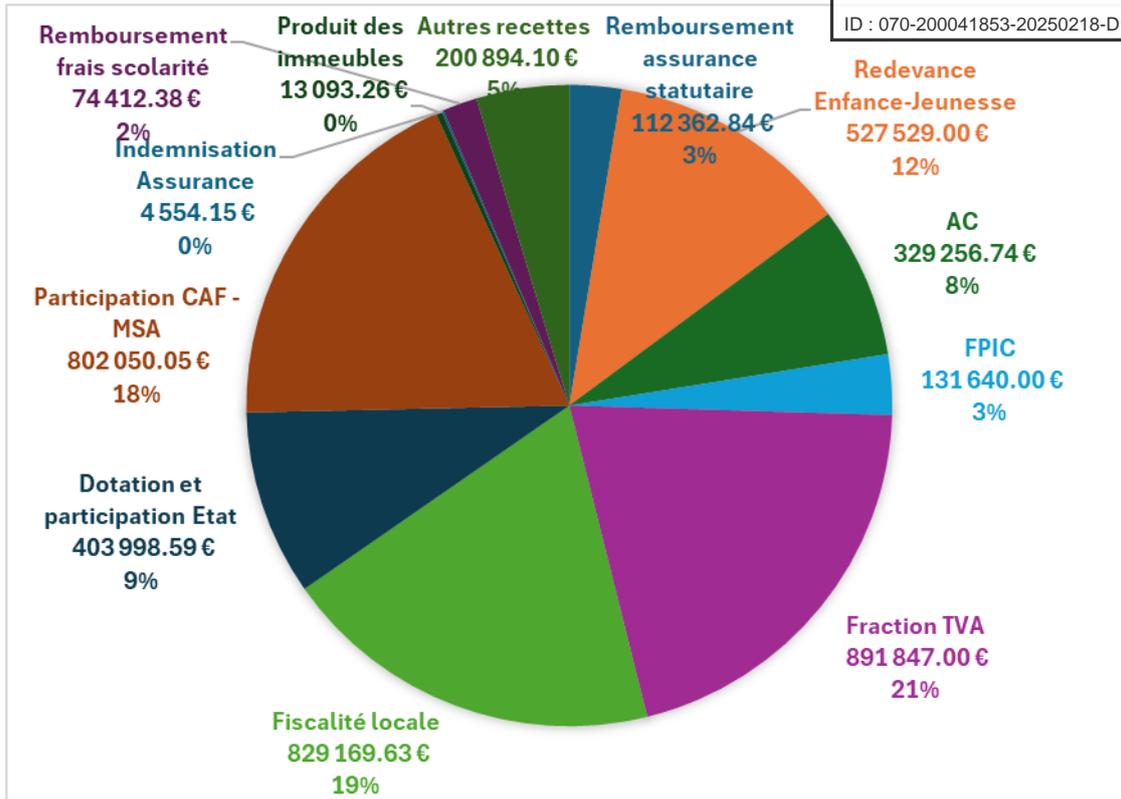
Les recettes réelles de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (prestations petite enfance, enfance, jeunesse...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État et à diverses subventions.

Les dotations de l'État se sont élevées à 390 750 € soit une légère hausse de 0.23 % (+893 €) par rapport à l'année précédente.

Le montant des attributions de compensations versées par les communes représente 329 256.72 € (stable depuis 2022)

Les redevances en matière d'enfance-jeunesse (part famille) s'élèvent à 527 529 € (+3.59%). Les aides de la CAF et de la MSA s'élèvent à 802 050.05 € (+12.25 %).

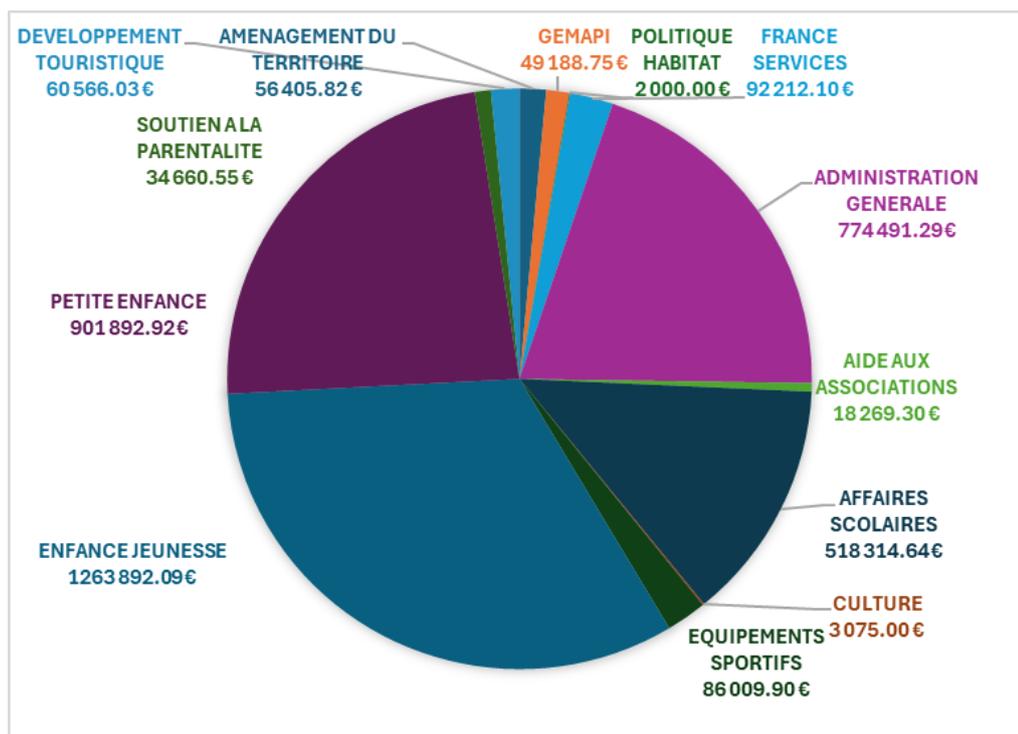
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 320 807.74 € en 2024 (en hausse de 0.19 %).



Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux attributions de compensations versées aux communes, aux salaires du personnel intercommunal, à l'entretien et à la consommation des bâtiments communautaires, aux achats de matières premières et de fournitures, aux prestations de services effectuées, aux subventions versées aux associations et aux intérêts des emprunts à payer.

En 2024, les charges de personnel se sont élevées à 2 464 413.14 € soit 63.8 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont représenté 3 879 473.64 euros en 2024 (en hausse de 0.98 %).



ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2024

Catégorie	Statut	Nombre emploi permanent pourvus	Nombre ETP
A	Fonctionnaires (titulaires + stagiaires)	5	4.60
	Contractuels (hors remplacements)	2	2
B	Fonctionnaires (titulaires + stagiaires)	9	8.80
	Contractuels (hors remplacements)	1	1
C	Fonctionnaires (titulaires + stagiaires)	38	31.98
	Contractuels (hors remplacements)	15	9.66
Total Emploi Permanent		66	
Emploi Non Permanent		4	
TOTAL		70	58.04
<i>Pour mémoire au 31/12/2023</i>		71	58.63

ETP rémunéré total en 2024 = 63.89 ETP

La différence entre les ETP sur poste permanent et ETP rémunéré s'explique par la nécessité de remplacer les agents travaillant dans les structure petite enfance et enfance en cas d'absence (maladie, maternité, formation...)

LA FISCALITÉ

TAUX VOTÉS EN 2024 :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 22.37 %
- Taxe foncière sur le foncier bâti : 6.01 %
- Taxe foncière sur le foncier non bâti : 14.80 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.18 %

RECETTES FISCALES ET CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT :

Produits notifiés		2021	2022	2023	2024
Impôts économiques	part des impôts économiques	11%	12%	8%	9%
	CFE	115 989.00 €	125 823.00 €	144 070.00 €	164 294.00 €
	CVAE	94 713.00 €	105 336.00 €		
	IFER	46 218.00 €	53 920.00 €	67 513.00 €	72 370.00 €
Impôts ménages	part des impôts ménages	18%	18%	19%	20%
	TH	67 382.00 €	65 489.00 €	88 044.00 €	88 309.00 €
	FB	260 755.00 €	271 983.00 €	313 980.00 €	335 166.00 €
	FNB	72 585.00 €	75 087.00 €	86 043.00 €	90 412.00 €
	TAFNB	9 167.00 €	9 731.00 €	10 344.00 €	10 596.00 €
GEMAPI	part GEMAPI	0%	2%	2%	2%
		- €	42 710.00 €	42 710.00 €	53 433.00 €
Concours de l'état	Part Concours de l'Etat	53%	53%	53%	51%
	DGF interco	353 811.00 €	353 113.00 €	353 412.00 €	354 908.00 €
	DGF compensation Groupement	37 480.00 €	36 658.00 €	36 445.00 €	35 842.00 €
	Alloc. compensatrices TH, TFB, TFNB, CFE	- €	- €	- €	- €
	Alloc. compensatrices "établissements industriels"	75 601.00 €	78 183.00 €	83 280.00 €	72 582.00 €
	Alloc. compensatrices exonération fiscalité locale	9 514.00 €	9 309.00 €	12 018.00 €	11 869.00 €
	Fraction TVA TH	708 460.00 €	755 214.00 €	783 031.00 €	784 903.00 €
	Fraction TVA CVAE			108 835.00 €	109 339.00 €
Péréquation	Part péréquation	2%	1%	6%	6%
	FPIC			134 367.00 €	131 640.00 €
	Fond dépt. De péréquation de la taxe prof.	41 465.95 €	25 137.83 €	26 723.05 €	29 132.69 €
Attribution compensation	part AC	16%	14%	13%	12%
	AC reçue	356 639.91 €	329 256.76 €	329 256.72 €	329 256.72 €
TOTAL		2 249 780.86 €	2 336 950.59 €	2 620 071.77 €	2 674 052.41 €

PRESENTATION PAR CHAPITRE

DÉPENSES

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	946 624,52	839 275,60	0,00	839 275,60	88,66	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 472 475,00	2 464 413,14	0,00	2 464 413,14	99,67	0,00
014	Atténuations de produits	205 146,50	205 146,50	0,00	205 146,50	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	237 786,00	213 553,29	0,00	213 553,29	89,81	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 862 032,02	3 722 388,53	0,00	3 722 388,53	96,38	0,00
66	Charges financières	159 600,00	138 589,86	18 495,25	157 085,11	98,42	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		4 025 632,02	3 860 978,39	18 495,25	3 879 473,64	96,37	0,00
023	Virement à la section d'investissement	395 265,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	324 735,00	324 734,60	0,00	324 734,60	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		720 000,00	324 734,60	0,00	324 734,60	45,10	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 745 632,02	4 185 712,99	18 495,25	4 204 208,24	88,59	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 745 632,02	4 185 712,99	18 495,25	4 204 208,24		0,00

RECETTES

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	120 000,00	119 220,84	0,00	119 220,84	99,35	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	595 578,00	613 798,80	0,00	613 798,80	103,06	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 358 658,00	1 352 743,74	0,00	1 352 743,74	99,56	0,00
731	Fiscalité locale	813 389,00	829 169,63	0,00	829 169,63	101,94	0,00
74	Dotations et participations	1 419 047,00	1 383 458,01	0,00	1 383 458,01	97,49	0,00
75	Autres produits de gestion courante	17 900,00	17 819,26	0,00	17 819,26	99,55	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 324 572,00	4 316 210,28	0,00	4 316 210,28	99,81	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 000,00	4 597,46	0,00	4 597,46	229,87	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		4 328 572,00	4 320 807,74	0,00	4 320 807,74	99,82	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	120 000,00	114 304,20	0,00	114 304,20	95,25	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		120 000,00	114 304,20	0,00	114 304,20	95,25	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		4 448 572,00	4 435 111,94	0,00	4 435 111,94	99,70	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		297 060,02					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 745 632,02	4 435 111,94	0,00	4 435 111,94		0,00

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la communauté de communes à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de

véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de création.

LES PRINCIPALES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2024 :

OPÉRATIONS EN COURS

Rénovation toit pôle éducatif Authoison :

Travaux payés en 2024 : 315 712.40 € TTC

→ Reste à réaliser : 16 849.69 €

Rénovation toit pôle éducatif Loulans :

Travaux payés en 2024 : 530 845.06 € TTC

→ Reste à réaliser : 30 431.03 €

Remplacement des buts de football Larians :

→ Reste à réaliser : 20 160 €

Zonage d'assainissement Ormenans et La Demie

→ Reste à réaliser : 8442€

Logiciel INOE petite enfance (crèches et RPE)

→ Reste à réaliser : 13 588.20 € TTC (subv 80 % à percevoir en 2025)

OPÉRATIONS TERMINÉES

Matériels informatiques écoles (remplacement VPI, AMON, enveloppe investissement 2024...) : 16 482.83 €

Remplacements et/ ou renouvellements équipements (lave-linge, sèche-linge, aspirateurs, ...) : 8 393.61 €

Matériels de téléphonie (passage en téléphonie sur IP - fibre) : 14 297.40 €

PLUi –évaluation environnementale : 44 919.44 €

Schéma directeur des Communes de Filain et Vy-lès-Filain : 17 931.62 €

LES PRINCIPALES RECETTES EN 2024 :

LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Aménagement d'un quai d'embarquement / débarquement pour la pratique du canoë kayak et d'une plateforme handipêche sur l'Ognon (coût final de l'opération : 56 680.40 € HT)

- LEADER : 39 759.52 €

SDA des Communes de Filain et Vy-lès-Filain (coût final de l'opération 30 419.06 € HT):

- DETR : 3 083.81 €

- Agence de l'eau RMC : 6 561 €

⇒ Total subvention 21 292.81 €

Rénovation toit pôle éducatif Authoison (coût prévisionnel de l'opération 483 519.50 € HT):

- DETR (périscolaire) : 13 259.65 € → RAR 5 303.86 €

- DETR (école) : 57 222.11 € → RAR 12 508.20 €

- Département 70 : 81 776 € → RAR 13 518 €

Rénovation toit pôle éducatif Loulans (coût prévisionnel de l'opération 475 236.97 € HT):

- DETR (école) : 42 278 € → RAR 30 538.31 €
- DETR (périscolaire) : 13 087.85 € → RAR 98 648.66 €
- Département 70 : 59 484 € → RAR 104 926 €

Autres (Enfance-Jeunesse)

CAF Haute-Saône : 3 594.03 € (achats de mobiliers crèches et ALSH : 8 376.76 € HT)

FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (FCTVA)

La Communauté de Communes s'est vu appliquer la réforme d'automatisation du FCTVA au 1er janvier 2021.

Cette réforme consiste à mettre en place une procédure informatisée permettant un calcul automatique du FCTVA, à partir des imputations comptables des dépenses des collectivités locales.

Montant FCTVA perçu : 168 356.45 €

→ Dont 151 238.48 € au titre des travaux sur les bâtiments scolaires

EMPRUNT (CHAP.16)

Les recettes du budget principal inscrites au chapitre 16 correspondent à l'emprunt contracté auprès de la banque postale pour 300 K€.

PRESENTATION PAR CHAPITRE

DÉPENSES

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 235,19	67 123,06	50,76	29 487,60
204	Subventions d'équipement versées (6)	41 992,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 583 996,24	919 490,95	58,05	74 295,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 758 223,43	986 614,01	56,11	108 783,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	280 000,00	272 887,61	97,46	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	280 000,00	272 887,61	97,46	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 038 223,43	1 259 501,62	61,79	108 783,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	120 000,00	114 304,20	95,25	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	120 000,00	114 304,20	95,25	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	2 158 223,43	1 373 805,82	63,65	108 783,12
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00			
	Total des dépenses de la section d'investissement	2 158 223,43	1 373 805,82		108 783,12

RECETTES

II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

ID : 070-200041853-20250218-D182025-BF

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	663 135,00	397 691,97	59,97	265 443,03
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	300 369,00	60,07	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	211 000,00	168 356,45	79,79	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 374 135,00	866 417,42	63,05	265 443,03
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	395 265,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	324 735,00	324 734,60	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		720 000,00	324 734,60	45,10	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 094 135,00	1 191 152,02	56,88	265 443,03
001 Solde d'exécution positif reporté		64 088,43			
Total des recettes de la section d'investissement		2 158 223,43	1 191 152,02		265 443,03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Extrait I-B2

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 094 135,00	4 448 572,00	6 542 707,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 191 152,02	4 435 111,94	5 626 263,96
	Restes à réaliser	C	265 443,03	0,00	265 443,03
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 158 223,43	4 745 632,02	6 903 855,45
	Dépenses réalisées (1)	E	1 373 805,82	4 204 208,24	5 578 014,06
	Restes à réaliser	F	108 783,12	0,00	108 783,12
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-182 653,80	230 903,70	48 249,90
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	64 088,43	297 060,02	361 148,45
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-118 565,37	527 963,72	409 398,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	156 659,91	0,00	156 659,91
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	38 094,54	527 963,72	566 058,26

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

LES PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS :

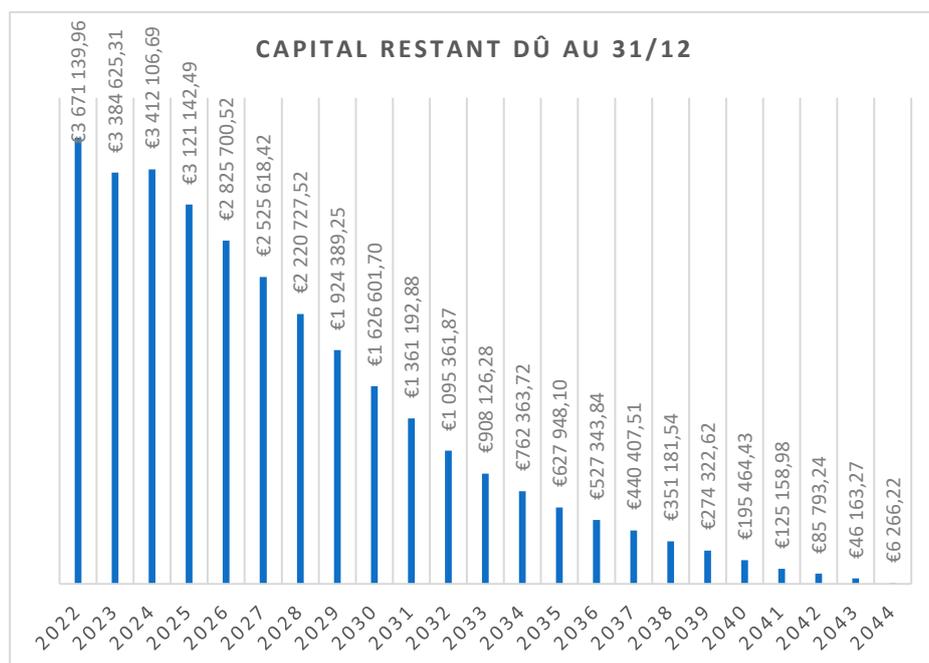
Pour mémoire 2024

	DRF	3 879 473.64 €	3 823 607.77 €
1	dépenses réelles de fonctionnement / population	567.09 €/hab	561.14 €/hab
	charges de gestion générale/DRF	21.63 %	22.76 %
7	frais de personnel/DRF	63.52 %	62.77 %
	RRF	4 320 807.74 €	4 312 486.60 €
3	RRF/population	631.60 €/hab	632.89 €/hab
6	DGF/pop	57.12 €	57.21 €
	Impôts et taxes /RFF	50 %	49%
2	Impôts et taxes/Pop	309.55 €/hab	310.78 €/hab
	Épargne brute	441 334.10 €	488 878.83 €
	Épargne nette réelle	168 815.49 €	199 397.92 €
4	Dépenses brut d'équipement/pop	144.22 €/hab	84.95 €/hab
10	Dépenses brut d'équipement/RRF (tx equip)	23 %	23%
	Encours de la dette au 31/12/2024	3 412 106.69 €	3 384 625.31 €
5	Dette/pop	494.76 €/hab	496.72 €/hab
	Taux d'endettement	9 %	9 %
11	Encours de la dette au 31/12/2024/RFF	79 %	78 %
	Encours de la dette au 31/12/2024/ Épargne brute	7.67	6.92
9	Marge d'autofinancement courant	96 %	96%

ENDETTEMENT

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

L'ÉTAT DE L'ENDETTEMENT SUR 20 ANS :



BUDGET ZA – VAY DU SOLEIL

Vente de 5 672 m²Reste à vendre (à la carte) : 37 499 m²Coût de production : 12.31 €/m²

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	983 970,80	878 046,60	1 862 017,40
	Recettes réalisées (1)	B	618 702,88	621 809,33	1 240 512,21
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	551 198,89	988 970,80	1 540 169,69
	Dépenses réalisées (1)	E	551 198,89	620 809,33	1 172 008,22
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	67 503,99	1 000,00	68 503,99
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-432 771,91	110 924,20	-321 847,71
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-365 267,92	111 924,20	-253 343,72
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-365 267,92	111 924,20	-253 343,72

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

BUDGET ORDURES MENAGERES

	Contribution	Redevances
SCODEM 2 rivières	457 321.16 €	473 698.78 €
SICTOM Val de Saône	148 575.87 €	151 868.36 €

Frais annexe : 5 722.12 € (frais affranchissement) remboursé en partie par la DGFiP à hauteur de 3 693.69 € (dernière année)

Admissions en non-valeur et créances éteintes : 288.45 €

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	633 500,00	633 500,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	629 534,20	629 534,20
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	632 779,54	632 779,54
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	613 588,52	613 588,52
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	15 945,68	15 945,68
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	-720,46	-720,46
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	15 225,22	15 225,22
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	15 225,22	15 225,22

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

BUDGET SPANC

Activités du service en 2024 :

- 11 Études de conception
- 6 Contrôles de bonne exécution
- 15 Diagnostics sur installation existante
- 14 contrôles avant-vente

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	15 500,00	15 500,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	5 059,00	5 059,00
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	15 974,20	15 974,20
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	4 624,90	4 624,90
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	434,10	434,10
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	474,20	474,20
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	908,30	908,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	908,30	908,30

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Résultat consolidé 2024			
	dépenses	recettes	solde
Fonctionnement	5 443 230.99 €	5 691 514.47 €	248 283.48 €
Investissement	1 925 004.71 €	1 809 854.90 €	- 115 149.81 €
Total des 2 sections	7 368 235.70 €	7 501 369.37 €	
Report résultat N-1			
	dépenses	recettes	solde
Fonctionnement	- 720.46 €	408 458.42 €	656 021.44 €
Investissement	- 432 771.91 €	64 088.43 €	- 483 833.29 €
Calcul du besoin global de financement en investissement			
Restes à réaliser dépenses	108 783.12 €		
Restes à réaliser recettes		265 443.03 €	
		excédent	156 659.91 €
Reprise déficit investissement de l'année			- 327 173.38 €
Besoin de financement global		excédent	- €
RESULTAT GLOBAL 2024 AVEC FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT			
Excédent de fonctionnement			656 021.44 €
Déficit investissement			- 327 173.38 €
Résultat global 2024 (excédentaire)			328 848.06 €